

FUSION ANPE / ASSEDIC

UNE PRIVATISATION CONTRE LES INTERETS DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET DES SALARIES

Le gouvernement, par ce projet de fusion, organise la privatisation du Service Public de l'Emploi. La nouvelle institution serait de droit privé. Elle supprimerait les garanties collectives d'égalité, de neutralité propre au Service Public.

GUICHET UNIQUE, SIMPLIFICATION ?

En réalité, sous prétexte de simplification, le projet vise à mettre entre les mêmes mains, le conseil, l'indemnisation, le contrôle et les radiations. Or cette confusion est extrêmement dangereuse pour le demandeur d'emploi. Il se trouvera à la merci d'une institution unique qui sera à la fois juge et partie, avec comme conséquences :

- l'accroissement du contrôle des chômeurs
- plus de radiation
- la baisse artificielle du chômage
- une recherche permanente de réduction des droits à indemnisation
- une pression accrue sur les chômeurs pour accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel prix et à n'importe quelles conditions
- une précarisation imposée à l'ensemble des salariés

ETUDIANTS, SALARIES, CHOMEURS : TOUS CONCERNES

D'un régime d'assurance chômage chargé de l'indemnisation des chômeurs et d'une ANPE, institution de conseil et d'aide à la recherche d'un emploi, on risque de passer brutalement à un organisme de contrôle et de coercition à l'encontre des chômeurs et des salariés.

Parallèlement sous prétexte de « recodification » du code du travail le gouvernement se livre à un véritable massacre du code du travail aucune simplification mais au contraire, toujours moins de droits pour les salariés et les chômeurs.

Demain, comme des milliers d'autres, vous pouvez être licenciés, subir la précarité de l'emploi, cette fusion/privatisation aggraverait votre situation.

MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI INDEPENDANT

Nous, agents publics de l'ANPE, soucieux de l'intérêt général et attachés au Service Public de l'Emploi, nous refusons ce projet. Nos missions sont : l'accueil, le conseil, l'information, l'orientation, la formation, l'insertion, le recueil des offres d'emploi, le placement en entreprise... Nous voulons les exercer en toute indépendance.

Collectif du personnel de l'ANPE, non syndiqué et syndiqué

(CGT/SNU/FO/SUD)

Lyon, le 27 novembre 2007